

PROTOCOLE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS

du Cégep de Sherbrooke

Mise à jour : décembre 2019

Table des matières

Introduction	5
Mise en forme.....	6
Alinéa	6
Interligne.....	6
Choix du caractère	6
Chiffre.....	6
Mots en langue étrangère.....	6
Format du papier	6
Impression.....	6
Marges et justification	6
Titres	7
Page de titre.....	7
Bandeau de titre encadré	9
Pagination	9
Citations et références.....	10
Références	12
Référence électronique	14
Médiagraphie ou bibliographie de type européen.....	15
Ouvrage papier.....	15
Article d'un périodique	18
Œuvre d'art (classer les références par ordre alphabétique de nom de famille).....	19
Film.....	19
Entrevue informelle	19
Supports électroniques	20
Cédérom.....	20
Site Internet.....	20
Page Internet.....	21
Blogue.....	22
Facebook	22
Twitter	23
Ouvrages de référence électroniques.....	23
Encyclopédie sur Internet	23
Dictionnaire, grammaire, atlas sur Internet.....	24

Livre numérisé appartenant au domaine public	24
Article d'un périodique tiré d'un site Internet, d'une banque de données ou d'un document PDF en ligne	25
Mémoire de maîtrise ou thèse de doctorat en ligne	26
Notes de cours déposées sur LÉA	26
Enregistrement audio ou vidéo sur Internet.....	27
Entrevue, conférence ou table ronde vidéo ou audio sur Internet	27
Exposition virtuelle ou diaporama sur Internet	28
Image sur une page, une revue ou un journal Internet	28
Remerciements.....	29
Médiagraphie.....	30
Entrevue informelle	30
Film.....	30
Livres	30
Œuvres d'art.....	31
Périodiques	31
Références électroniques	32
Annexe 1	35
Annexe 2	36
Annexe 3	37
Annexe 4	38
Annexe 5	39
Annexe 6	41
Annexe 7	42
Annexe 8	43
Annexe 9	44
Annexe 10	45

Introduction

Tout au long de leur formation au collégial, les étudiants et les étudiantes doivent rédiger de multiples travaux, selon une méthodologie respectant des exigences liées à la présentation du travail écrit à produire. Cet ensemble de règles se nomme un protocole.

Le choix du protocole à utiliser revient aux différents programmes et disciplines. Autrement dit, les étudiants et les étudiantes doivent d'abord se référer aux consignes de chaque enseignant ou enseignante, puisque selon les besoins des cours et des divers départements, un autre protocole que celui-ci peut s'appliquer. Cependant, *Le protocole de présentation des travaux écrits* du Cégep de Sherbrooke, disponible en ligne uniquement, demeure le protocole par défaut auquel se référer.

Vous pouvez faire parvenir vos commentaires et suggestions à l'adresse suivante : protocole@cegepsherbrooke.qc.ca

Le comité *Protocole* du Département de littérature et de communication
(décembre 2019)

Mise en forme

Alinéa

- Il doit y avoir un alinéa (1,5 cm) à chaque paragraphe (**voir le premier exemple de cette vidéo** <http://www.youtube.com/watch?v=rcv28ld9nOE>).

Interligne

- Tout travail, qu'il soit rédigé au traitement de texte ou manuscrit, doit être à **double interligne**.

Choix du caractère

- Chaque enseignante ou enseignant détermine la police et la taille de caractères qui lui conviennent;
- pour un travail manuscrit, l'encre noire ou bleu foncé est obligatoire;
- pour un travail au traitement de texte, l'encre noire est de rigueur.

Chiffre

- Les chiffres de zéro à neuf sont écrits en lettres.

Mots en langue étrangère

- Ils sont écrits en italique au traitement de texte ou soulignés pour un travail manuscrit.

Format du papier

- Feuille de dimension 8,5 x 11 pouces (format lettre).

Impression

- Sauf avis contraire de l'enseignant ou de l'enseignante, l'impression des travaux doit se faire recto verso.

Marges et justification

Tout travail, qu'il soit rédigé au traitement de texte ou manuscrit, doit avoir les marges suivantes aux quatre côtés de la page :

- 4 cm en haut et à gauche de la page;
- 3 cm en bas et à droite;

Tout texte au traitement de texte doit obligatoirement être justifié. Voir le lien suivant <http://www.youtube.com/watch?v=wdFCIUq5KA0> .

Titres

- Selon l'*Office québécois de la langue française*, « on écrit tous les titres d'œuvres avec une majuscule au premier mot, de quelque classe qu'il soit. Si un nom propre figure dans le titre, il conserve évidemment sa majuscule. Cette règle vaut pour les titres d'écrits aussi bien que pour les titres d'œuvres d'art, de films et d'émissions. » (*Office québécois de la langue française*, 2012). Cependant, « les titres de journaux et de périodiques prennent généralement une majuscule au premier nom et à l'article si ce dernier fait partie du titre » (*Office québécois de la langue française*, 2013).
- le titre d'un ouvrage (livre, film, disque, œuvre d'art, etc.) est en italique, au traitement de texte. Il est toujours souligné s'il est manuscrit;
- le titre d'un extrait d'ouvrage (article, chanson, chapitre, conte, nouvelle, poème, etc.) est entre guillemets.

Exemples :

La fabrication de l'auteur

« Écosociété contre Barrick Gold. Chut! On exploite », *Le Devoir* (Montréal), 14 novembre 2012.

« La chèvre de M. Séguin », *Contes choisis*.

Page de titre

- La page de titre ne doit contenir aucune abréviation, sauf pour M. (Monsieur), pour Mme ou M^{me} (Madame);
- l'information est centrée à **simple interligne** et en quatre sections; pour connaître la façon de centrer verticalement, voir le lien suivant <http://www.astuceshebdo.com/2012/04/word-centrer-du-texte-verticalement-sur.html>
- elle n'est pas paginée mais comptée.

Voici les informations que doit contenir une page de titre ainsi que l'ordre dans lequel elles doivent apparaître :

Dans la première section, on doit retrouver :

- Prénom et nom de l'étudiante ou de l'étudiant ou des membres de l'équipe par ordre alphabétique de nom de famille;
- nom du programme, tel qu'indiqué dans la liste des programmes du site Internet du cégep;
 - on ne met ni le numéro du programme ni le profil;
- écrire « groupe », tout en minuscule, suivi de son numéro;
 - voir le plan de cours afin d'indiquer le bon numéro de groupe.

Dans le cas où le travail est rédigé par plus de deux personnes de programmes différents, on inscrit le nom du programme sous le nom de chaque étudiant ou de chaque étudiante.

Dans la deuxième section, on doit retrouver :

- Titre que l'étudiant ou l'étudiante donne au travail;
 - attention, il s'agit de donner un titre représentatif du contenu du travail et non la nature du travail;
 - ce titre n'est ni en italique, ni entre guillemets, ni en gras, ni souligné;
 - s'il s'agit d'un travail qui porte sur une œuvre littéraire, philosophique ou artistique, vous devez absolument indiquer le titre de l'œuvre et le nom de l'auteur (voir l'exemple de page de titre).

Dans la troisième section, on doit retrouver :

- Type de travail;
 - il s'agit de préciser la nature de la rédaction demandée (ex. Dissertation critique, Rapport de recherche, etc.);
- nom du professeur;
 - n'oubliez pas qu'à M^{me} ou Mme, il n'y a pas de point parce que l'abréviation se termine par les dernières lettres du mot;
- nom du département;
- écrire « pour le cours » sans aucune majuscule ni italique;
- titre du cours, en italique (il doit être souligné si le travail est remis de façon manuscrite).

Dans la quatrième section, on doit retrouver :

- Cégep de Sherbrooke;
- la date;
 - le mois doit être en lettres;
 - on ne met ni le jour ni le déterminant « le » devant la date.

Voir les exemples complets aux Annexes [1](#), [2](#), [3](#) et [4](#).

Bandeau de titre encadré

Une enseignante ou un enseignant peut aussi demander qu'il n'y ait pas de page de titre, mais plutôt certaines informations disposées en haut de la première page, de la façon suivante :

Gertrude Landecker
Technologie du génie civil, groupe 6818
L'aliénation dans *Les belles-sœurs* et *À toi pour toujours, ta Marie-Lou* de Michel Tremblay
3^e paragraphe de dissertation critique présenté à M. Georges Turston
pour le cours *Littérature québécoise*
16 octobre 2012

Notez que dans le cas où un bandeau est demandé, la pagination **début**e à la **première page**. Voir l'exemple complet à l'annexe [5](#).

Pagination

- La page de titre n'est pas numérotée, mais on la compte. Du coup, numérotez la première page du texte à partir de 2;
- si une table des matières est nécessaire, elle doit apparaître avant la première page du texte et être paginée;
- un travail doit avoir une table des matières lorsque le développement comprend plus de **trois sections différentes** ou **plus de cinq pages**;
- la médiagraphie ou bibliographie doit toujours être paginée;
- le numéro de page doit apparaître en bas de la page.

Citations et références

Lorsqu'on parle de citations courtes ou longues, le nombre de lignes est calculé en fonction de la mise en page du travail et non en fonction de celle de l'ouvrage d'où la citation est tirée.

- Citations courtes (cinq lignes et moins) :
 - insérées entre guillemets et intégrées au texte rédigé;

Exemple :

C'est ainsi que le condamné s'adresse à sa fille : « Ô ma petite fille! Encore six heures, et je serai mort! » (Hugo, 2012, p. 139)

- Dans le cas d'un poème, séparer chaque vers par une barre oblique (/).

Exemple :

« Notre Père qui êtes aux cieux / Restez-y / Et nous nous resterons sur la terre. » (Prévert, 2004a, p. 63, v. 1-3)

N.B. : Dans le cas où il n'y a pas de point à la fin de la citation, en mettre un après la référence.

- Dans le cas d'une pièce de théâtre, indiquer le nom du personnage suivi d'un deux points (:). De plus, séparer chaque réplique par une barre oblique (/) et un tiret long (–).

Exemple :

« – Cléante : Hé comment vous dérober ? / – Harpagon : Que sais-je? Où pouvez-vous donc prendre de quoi entretenir l'état que vous portez ? » (Molière, 2008, p. 17)

- Citations longues (à partir de six lignes) :
 - Retrait à gauche et à droite de 1 cm à partir des marges déjà établies;
 - simple interligne;
 - sans guillemets (voir l'exemple complet à l'annexe [6](#));
 - pour un poème :
 - respecter la disposition des vers, les majuscules et la ponctuation (voir l'exemple complet à l'annexe [7](#));

- pour les dialogues de théâtre :
 - inscrire le nom du personnage au début de la réplique;
 - pour les dialogues de textes narratifs, utiliser le tiret (–) et non le trait d’union (-) à gauche de la ligne où sont rapportées les paroles du personnage. (Pour insérer un tiret, tapez le raccourci **Ctrl + Alt + touches – et +** du pavé numérique; ou dans l’onglet Insertion / Symbole / Autres symboles / onglet Caractères spéciaux) (voir l’exemple complet à l’annexe [8](#)).
- Citation tronquée ou modifiée :
 - Lorsqu'on décide de couper une partie de la citation qui n'est pas utile à la démonstration qu'on veut faire, on utilise des points de suspension entre crochets – et non entre parenthèses – à l'endroit où le texte a été retranché. Cependant, une fois tronquée, la citation doit respecter les règles du français écrit et le sens du texte.
 - Dans le cas où une phrase citée ne l’est pas en entier, la citation se termine par trois points de suspension entre crochets [...], suivi d’un point.

Exemple :

« Comme si tout était mort, tout é[tait] finalement devenu à l’image de ce pays, une extrême dérision, si extrême dérision qu’elle ne p[ouvait] même pas être tragique, car toute grandeur lui a[vait] été enlevée [...]. » (Beaulieu, 2001, p. 348)

Voir exemple complet à l’annexe [9](#).

- Guillemets dans une citation déjà guillemetée.
 - Les guillemets anglais en double apostrophe sont nécessaires lorsqu’on cite à l’intérieur d’une citation.

Exemple :

« Paul m’a rapporté que votre jardin est "magnifique". » (De Villers, 2009, p. 810)

Références

Il est à noter que la référence donne les informations minimales afin de retrouver la source complète dans la bibliographie ou la médiagraphie.

À la fin de la citation, **écrire entre parenthèses les informations suivantes**, toutes séparées par une virgule. De plus, on ne met aucune ponctuation après la référence s'il y en a une à la fin de la citation :

- Nom de l'auteure ou de l'auteur;
- année de parution;
- page(s) où se trouve la citation;
 - dans le cas d'une citation tirée d'un poème, **indiquer, en plus des numéros de page, les numéros de vers.**
 - dans le cas où une citation est tirée d'un texte dont les lignes sont numérotées, **indiquer, en plus des numéros de page, les numéros de lignes.**
 - si la citation se trouve sur deux pages, voici la façon de faire : (Hébert, 2008, p. 3-4).

Exemple :

« Je ne vous suis plus / je ne vous suis plus dévoué / je ne vous suis plus fidèle / j'erre à ma guise enfin / hors des sentiers bénis / j'erre aux confins de ma vie » (Giguère, 1978, p. 145, v. 1-6).

N.B. : Il faut mettre un point lorsqu'il n'y en a pas à la fin de la citation.

Précisions

1) Si vous citez **deux ouvrages du même auteur parus la même année** :

- La première fois que vous faites une référence, faites suivre l'année de parution d'un petit a. Lorsque vous ferez la référence pour le deuxième ouvrage paru cette même année, faites-la suivre d'un petit b et ainsi de suite, afin d'éviter toute ambiguïté.

Exemple :

« Notre Père qui êtes aux cieux / Restez-y / Et nous nous resterons sur la terre. » (Prévert, 2004a, p. 63, v. 1-3)

« Rue de Seine dix heures et demie / le soir / au coin d'une autre rue / un homme titube... un homme jeune. » (Prévert, 2004b, p. 5, v. 1-4)

- 2) Dans le cas de **deux** auteurs, le nom des auteurs est indiqué par ordre alphabétique, suivi de l'année de parution et des pages.

Exemple :

« Au cours de notre enfance, il n'y eut qu'une fois où Robert resta muet comme une carpe. » (Baranger et Marois, 2011, p. 55)

- 3) S'il y a **plus de deux auteurs**, vous indiquez le nom du premier auteur, suivi de l'abréviation *et al.* (en italique si c'est au traitement de texte, soulignée si le travail est manuscrit).

Exemple :

« Une suite de mots ne donne pas nécessairement une phrase. Pour qu'un énoncé soit intelligible, il doit comporter certains groupes de mots essentiels. » (Boulanger *et al.*, 1999, p. 45)

- 4) Si vous citez un article ou un chapitre tiré d'un ouvrage collectif paru sous la direction d'une personne, vous écrivez le nom de l'auteur de l'article, suivi de la mention **sous la dir.** suivie du nom de la personne qui dirige l'ouvrage. Si deux personnes dirigent l'ouvrage, indiquer les deux noms par ordre alphabétique.

Exemple :

« En matière d'histoire culturelle plus encore qu'en toute autre, la vigilance n'est jamais trop grande à l'égard des illusions rétrospectives. » (Durant, sous la dir. de Luneau et Vincent, 2010, p. 72)

- 5) Si vous citez un ouvrage collectif paru sous la direction de plusieurs personnes, écrivez **sous la dir.** suivi du nom du premier directeur ou de la première directrice, suivi de l'abréviation *et al.*, en italique si au traitement de texte ou soulignée si manuscrit.

Exemple :

« On ne se convertissait pas à la religion romaine, on naissait fidèle en naissant citoyen, ou on le devenait en recevant la citoyenneté. » (sous la dir. de Mayeur *et al.*, 1992, p. 245)

Référence électronique

La référence donne les informations minimales afin de retrouver la source complète dans la bibliographie ou la médiagraphie.

La référence électronique (cédérom, site Internet, article en ligne, document PDF, etc.) comprend sensiblement les mêmes informations que celles données pour un livre et se trouve aussi à la fin de la citation entre parenthèses :

- Nom de l'auteur (s'il n'y a pas d'auteur identifié dans un site ou un document électronique consulté, il faut inscrire le nom du site au début de la note en lieu et place du nom de l'auteur);
- date de parution (s'il s'agit d'un quotidien) ou année de publication (dans le cas d'un cédérom, d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat, indiquer l'année de parution);
- page(s) s'il y a lieu.

Exemples :

Référence à un document PDF (article de journal, de revue, etc.)

Des étudiantes et étudiants n'acceptent pas la discrimination sexiste que le nouveau règlement que la direction de leur école veut mettre de l'avant. Ils ont donc entrepris un moyen de revendication pacifique et intelligent qui a fait réagir la direction de l'établissement : « Le directeur de l'école a visité les classes de l'école pour aborder la controverse avec les élèves et faire le point sur le nouveau règlement, une initiative qui a été bien reçue, nous dit-on. » (Bérubé, *La Presse*, 30 mai 2016, p. A6)

Référence à un dictionnaire en ligne

Voici la définition du nom « zèle » : « 1. Littér. ou vieilli Vive ardeur à servir la cause de Dieu et de la religion. → ferveur. "son devoir était de réchauffer le zèle de ce chrétien si tiède" (Larbaud). » (*Le petit Robert de la langue française*, 2012)

Médiagraphie ou bibliographie de type européen

- Les ouvrages doivent être classés par ordre alphabétique du nom de l'auteur. Dans le cas où le nom de l'auteur est inconnu, placez l'ouvrage par ordre alphabétique de titre;
- si les références utilisées pour le travail ne comprennent pas de document électronique, il faut les regrouper à la fin du travail dans une section appelée Bibliographie;
- dans le cas d'une bibliographie ou d'une médiagraphie **qui comprend plus de dix ouvrages**, les titres des différentes sections doivent être classés par ordre alphabétique, en caractères gras; ces sections doivent être séparées les unes des autres par un interligne double :
 - Livres
 - Œuvres d'art
 - Ouvrages de référence
 - Périodiques
 - Etc.
- chaque référence est à **interligne simple**. Aussi, afin de mettre le nom des auteurs en évidence, **l'indentation est nécessaire (voir le 2^e exemple de ce vidéo <http://www.youtube.com/watch?v=rcv28ld9nOE>)**;
- **ne pas justifier la médiagraphie ou la bibliographie** afin d'éviter des espaces inutiles entre les différentes informations.

Présentation des informations de la bibliographie ou de la médiagraphie

Les informations, chacune séparée par une virgule, sont disposées dans l'ordre suivant selon le type de document :

Ouvrage papier

- Nom de l'auteur;
- prénom de l'auteur;
 - s'il y a plus d'un titre du même auteur, mettre le nom de l'auteur seul sur une ligne et une entrée pour chaque titre.

Exemple :

Prévert, Jacques,

« Pater Noster », *Paroles*, coll. « Folio plus classiques », n° 29, [s.l.], Éditions Gallimard, 2004a, p. 63-64.

« Rue de Seine », *Paroles*, coll. « Folio plus classiques », n° 29, [s.l.], Éditions Gallimard, 2004b, p. 65-67.

- si un ouvrage a été produit par plus **d'un auteur** :
 - **deux auteurs** : indiquer par ordre alphabétique le nom et le prénom du premier auteur séparés d'une virgule, alors que pour le deuxième, le prénom précède le nom.

Exemple :

Baranger, Luc et André Marois, « Biens mal acquis », *Tab'arnaques*, coll. « Littérature d'Amérique », Montréal, Éditions Québec/Amérique, 2011, 256 p.

- **plus de deux auteurs** : nom et prénom du premier, suivi de l'expression et al. en italique si c'est au traitement de texte, soulignée si le travail est manuscrit.

Exemple :

Braën, Christian *et al.*, *Anthologie de la littérature québécoise du XX^e siècle*, Montréal, Décarie, 1997, 400 p.

- **si vous donnez la référence d'un ouvrage collectif, paru sous la direction d'une personne**, donnez la référence sous le nom de la personne qui est en charge de la publication, suivi de la mention **sous la direction** entre parenthèses : (sous la dir.).

Exemple :

Michon, Jacques (sous la dir.), *L'édition littéraire en quête d'autonomie : Albert Lévesque et son temps*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, 214 p.

- toutefois, si un seul article d'un ouvrage collectif est cité (par exemple, un recueil de nouvelles ou de textes), c'est sous le nom de l'auteur de cet article qu'il doit être classé. Après le titre de l'ouvrage, préciser que c'est sous la direction de X, information qui doit apparaître entre parenthèses.

Exemple :

Durant, Pascal, « Homme de lettres, écrivain, auteur. Déclination sociale d'une fonction symbolique », *La fabrication de l'auteur* (sous la dir. de Luneau, Marie-Pier et Josée Vincent), [s.l.], Éditions Nota Bene, 2010, p. 71-92.

- si plus de deux personnes dirigent la publication, indiquer le nom du premier directeur, suivi de l'abréviation et al., en italique si au traitement de texte ou soulignée si manuscrit.

Exemple :

Mayeur, Jean-Marie *et al.* [dir.], *Histoire du christianisme, tome II, libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, Paris, Desclée, 1992, 1172 p.

- titre de l'extrait (article, chanson, chapitre, conte, nouvelle, poème, etc.). Cette information apparaît seulement si vous citez un extrait. Si ce n'est pas ce que vous faites, passez directement au titre du livre.

Exemple :

Baranger, Luc et André Marois, « Biens mal acquis », *Tab'arnagues*, coll. « Littérature d'Amérique », Montréal, Éditions Québec/Amérique, 2011, p. 53-72.

- titre du livre (en italique si c'est au traitement de texte, souligné si le travail est manuscrit);
- écrire coll. et le titre de la collection entre guillemets (ne rien inscrire s'il n'y en a pas) suivi de n° et du numéro de collection (ne rien inscrire s'il n'y en a pas);
- ville d'édition (écrire les initiales de **sans lieu** entre crochets **[s.l.]** s'il n'y en a pas); notez que c'est la ville de la maison d'édition et non de l'imprimeur;
- éditeur (écrire les initiales de **sans éditeur** entre crochets **[s.é.]** s'il n'y en a pas);
- année d'édition (écrire les initiales de **sans date** entre crochets **[s.d.]** s'il n'y en a pas); il faut indiquer la date de l'édition que vous avez entre les mains;
- nombre total de pages que contient l'ouvrage ou les numéros des pages citées, s'il s'agit d'un extrait, par exemple une nouvelle, un poème, un article, etc. Il faut écrire les initiales de **non paginé** entre crochets **[n.p.]** si l'ouvrage n'est pas paginé.

Exemple :

Ionesco, Eugène, *Rhinocéros*, coll. « folio », n° 816, [s.l.], Éditions Gallimard, 1959, 246 p.

- S'il s'agit d'un texte tiré d'un recueil de textes rassemblés par une enseignante ou un enseignant, voici la façon de procéder :
 - Nom et prénom de l'auteur de l'œuvre dont est tiré l'extrait;
 - titre de la nouvelle, du poème ou de l'extrait placé entre guillemets;
 - écrire « dans » et indiquer le titre du recueil de l'enseignante ou de l'enseignant en italique;
 - écrire le nom de l'enseignante ou de l'enseignant;

- écrire la session et l'année, si précisées;
- indiquer [s.l.], [s.é.] suivi du nombre de pages.

Exemple :

Tremblay, Michel, « Chus tannée de mener une maudite vie plate!... », dans *Anthologie, notes de cours et cahier de méthodologie*, Liette Bergeron et Anne-Marie Pepin, automne 2012, [s.l.], [s.é.], p. 82-85.

Article d'un périodique

- Nom et prénom de l'auteur ou nom de l'agence de presse;
 - si aucun auteur ou aucune agence de presse n'est identifié, passer à l'étape suivante ;
- le titre de l'article entre guillemets;
- le nom du périodique en italique, souligné si manuscrit;
- le numéro du volume (s'il y a lieu);
- le numéro du périodique (s'il y a lieu);
- ville d'édition (écrire les initiales de **sans lieu** entre crochets **[s.l.]** s'il n'y en a pas); notez que c'est la ville d'édition du périodique et non de l'imprimeur;
- année d'édition (écrire les initiales de **sans date** entre crochets **[s.d.]** s'il n'y en a pas);
- nombre total de pages que contient l'article. Il faut écrire les initiales de **non paginé** entre crochets **[n.p.]** si l'article n'est pas paginé.

Exemple :

Desjardins, Louise, « Jocelyne Saucier : le plaisir d'allumer des feux », *Lettres québécoises*, n° 148, Montréal, Hiver 2012, p. 6-11.

Lorsque l'article est tiré d'un journal, on procède comme pour un article de périodique, mais en ajoutant le nom de la ville entre parenthèses, après le nom du journal, ainsi que la date de parution.

Exemple :

Nadeau, Jessica, « Moreau évoque la fin des cégeps », *Le Devoir* (Montréal), 14 janvier 2013, p. A 2 et A 8.

Œuvre d'art (classer les références par ordre alphabétique de nom de famille)

- Prénom et nom de l'artiste;
- la date de naissance et celle du décès (s'il y a lieu);
- le titre de l'œuvre en italique;
- la date de création;
- le médium ou la technique utilisée;
- les dimensions (hauteur x largeur);
- la ville;
- le nom du musée où l'œuvre est exposée.

Exemple pour une œuvre bidimensionnelle (peinture, dessin, photographie) :

Paul-Émile Borduas (1905-1960), *Pulsation*, 1955, huile sur toile, 96,6 x 119,3 cm, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada.

Exemple pour une œuvre tridimensionnelle (hauteur x largeur x profondeur) :

Gilles Mihalcean (1946-), *Le ruisseau*, 1984, techniques mixtes, 135 x 90 x 100 cm, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada.

Film

- Inscrire le nom et le prénom du réalisateur;
- titre de l'œuvre en italique si c'est au traitement de texte, souligné si le travail est manuscrit;
- lieu de production (ici c'est le nom du pays qu'il faut indiquer);
- date de sortie et durée en minutes.

Exemple :

Corneau, Alain, *Les mots bleus*, France, 2005, 114 minutes.

Entrevue informelle

- Inscrire le titre donné à l'entrevue (s'il y a lieu), entre guillemets;
- inscrire le type de support entre crochets : [enregistrement audio], [enregistrement vidéo] ou [entrevue écrite];
- écrire « entrevue avec » suivi du nom de la personne interviewée, sa fonction, l'organisme auquel elle est rattachée si cela n'est pas indiqué dans le titre;
- écrire « propos recueillis par » suivi du nom de l'intervieweur;

- inscrire la date suivie du lieu de l’entrevue (jour, mois, année, ville);
- noter « dans le cadre du... »;
- durée de l’entrevue en minutes.

Exemple :

« L’alimentation dans les écoles », [enregistrement audio], entrevue avec Micheline Viens, diététicienne, CHUS Fleurimont, propos recueillis par Maxime Baillargeon, 25 septembre 2013, Sherbrooke, dans le cadre du cours *Langue et communication*, 12,42 minutes.

Supports électroniques

Les différents supports électroniques sont traités de façon indépendante.

Cédérom

- Titre du cédérom en italique, si à l’ordinateur, et souligné, si manuscrit;
- type de publication : écrire entre crochets [cédérom];
- lieu d’édition (écrire entre crochets les initiales de **sans lieu [s.l.]** s’il n’y en a pas);
- éditeur (écrire entre crochets les initiales de **sans éditeur [s.é.]** s’il n’y en a pas);
- année d’édition (écrire entre crochets les initiales de **sans date [s.d.]** s’il n’y en a pas).

Exemple :

La boîte à musique, [cédérom], Montréal - Poitiers, Pandore, Hypérion et Studi, 1997.

Site Internet

- Nom de l’auteur;
- prénom de l’auteur;
 - si aucun auteur n'est identifié, passez à l’étape suivante :
- titre du site en italique, ou souligné, si manuscrit;
- type de publication : écrire entre crochets [site Internet];
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

Centre collégial de développement de matériel didactique, [site Internet], [http://www.ccdmd.qc.ca/], (consulté le 12 avril 2012).

S'il s'agit d'une publication officielle d'un gouvernement, mettre le nom du pays ou de la province à la place du nom de l'auteur.

Exemple :

Québec, *Ministère de la justice*, [site Internet], [http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/accueil.asp], (consulté le 22 mars 2013).

Page Internet

- Nom de l'auteur;
- prénom de l'auteur;
 - si aucun auteur n'est identifié, passez à l'étape suivante :
- titre de la page entre guillemets;
- écrire « sur le site » suivi du nom du site en italique ou souligné, si manuscrit;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation entre parenthèses.

Exemples :

Despatie, Anne-Louise, « La maladie de Lyme contractée en ville comme à la campagne », sur le site *Radio-Canada*, publié le samedi 28 mai 2016, mis à jour le lundi 30 mai 2016, [http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2016/05/28/003-lyme-maladie-montreal-region-estrie-mauricie.shtml], (consulté le 31 mai 2016).

Dufresne, Jean-Pierre, « Qu'est-ce que l'épreuve », sur le site *Centre collégial de développement de matériel didactique*, [http://www.ccdmd.qc.ca/fr/epreuve_francais/?id=24], (consulté le 12 avril 2012).

S'il s'agit d'une publication officielle d'un gouvernement, mettre le nom du pays ou de la province à la place du nom de l'auteur.

Exemple :

Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Épreuve uniforme de français du collégial », sur le site *Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, [http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/eprv_uniforme/mfrancais.asp], (consulté le 26 mars 2012).

Blogue

- Nom;
- prénom;
- titre de la chronique entre guillemets;
- écrire « dans » suivi du titre du blogue en italique ou souligné, si manuscrit;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

Legault, Josée, « L'indélogeable Jean Charest », dans *Voix publique*,
[<http://voir.ca/josee-legault/2012/06/04/lindelogeable-jean-charest/>],
(consulté le 6 juin 2012).

Facebook

Dans le cas d'une page Facebook :

- Nom;
- prénom;
- titre de la page Facebook en italique ou souligné, si manuscrit;
- écrire « consulté le » avec la date de consultation.

Exemple :

Cégep de Sherbrooke, *Page Facebook du Cégep de Sherbrooke*, (consulté le
11 avril 2012).

Dans le cas d'un article consulté sur une page Facebook :

- Nom;
- prénom;
- titre de l'article entre guillemets;
- titre de la page Facebook en italique ou souligné, si manuscrit;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation.

Exemple :

Martin, Éric, « Le droit, la grève et la "dissociété" », *Page Facebook d'Éric Martin*,
(consulté le 11 avril 2012).

Twitter

- Nom;
- prénom;
- mettre le nom d'utilisateur entre parenthèses;
- écrire le texte intégral du tweet entre guillemets;
- indiquer la date et l'heure de consultation du tweet, en les séparant par une virgule;
- écrire à la toute fin de la référence « tweet ».

Exemple :

Chabot, Denis, (Le monde en images), « Où étiez-vous en 1967? Avez-vous des photos de l'Expo 67 à partager sur Le monde en images? », 27 mars 2012, 17 h 20, tweet.

Ouvrages de référence électroniques

Encyclopédie sur Internet

Comme l'auteur d'un article est rarement indiqué dans les encyclopédies, l'entrée se fait au titre de l'article. Cependant, si le nom de l'auteur y est mentionné, faire l'entrée à son nom.

- Nom;
- prénom;
- titre de l'article entre guillemets;
- écrire « dans » et le titre de la publication en italique ou souligné, si manuscrit;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation entre parenthèses.

Si le titre de la publication et le nom du site sont les mêmes, ne pas rappeler l'information.

Exemple :

Golzio, Vincenzo, « Raphaël (1483-1520) », dans *Encyclopédia universalis*, [<http://www.universalis.fr/encyclopedie/raphael/>], (consulté le 13 novembre 2012).

Dictionnaire, grammaire, atlas sur Internet

Comme l'auteur d'un article est rarement indiqué dans les dictionnaires, l'entrée se fait au titre de l'article. Cependant, si le nom de l'auteur y est mentionné, faire l'entrée à son nom.

Ne pas indiquer le type de publication (dictionnaire, grammaire, etc.), si le terme apparaît dans le titre.

Comme il est rare qu'on consulte l'ouvrage en entier, n'indiquer que la partie consultée.

- Nom;
- prénom;
- « titre de la partie »;
- écrire « dans » et le titre de la publication en italique ou souligné, si manuscrit;
- écrire « sur le site » suivi du nom du site en italique ou souligné, si manuscrit;
- nom de l'éditeur, s'il est disponible;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Courriel », dans *Le grand dictionnaire terminologique*, sur le site *Office québécois de la langue française*,
[http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=111089], (consulté le 26 mars 2012).

Livre numérisé appartenant au domaine public

- Nom de l'auteur;
- prénom de l'auteur;
- titre de l'extrait (article, chanson, chapitre, conte, nouvelle, poème, etc.) entre guillemets (cette information apparaît seulement si un extrait est cité). Si ce n'est pas le cas, passer directement au titre du livre);
- titre du livre (en italique au traitement de texte, souligné si le travail est remis de façon manuscrite);
- type de publication : écrire entre crochets [livre];
- année d'édition (écrire entre crochets les initiales de sans date [s.d.] s'il n'y en a pas);
- écrire « sur le site » suivi du nom du site en italique ou souligné, si manuscrit;

- nombre total de pages que contient l'ouvrage ou nombre total de pages que contient l'extrait (écrire les initiales de **non paginé** entre crochets **[n.p.]** si l'ouvrage n'est pas paginé);
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » et la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

Vian, Boris, *Elles se rendent pas compte*, [livre], 1950, sur le site *Ebooks libres et gratuits*, 96 p., [http://www.ebooksgratuits.com/pdf/vian_elles_se_rendent_pas_compte.pdf], (consulté le 12 avril 2012).

Article d'un périodique tiré d'un site Internet, d'une banque de données ou d'un document PDF en ligne

- Nom et prénom de l'auteur ou nom de l'agence de presse;
 - si aucun auteur ou aucune agence de presse n'est identifié, passer à l'étape suivante :
- le titre de l'article entre guillemets;
- le nom du périodique en italique, souligné si manuscrit;
- le numéro du volume (s'il y a lieu);
- le numéro du périodique (s'il y a lieu);
- ville d'édition (écrire les initiales de **sans lieu** entre crochets **[s.l.]** s'il n'y en a pas); noter que c'est la ville d'édition du périodique et non de l'imprimeur;
- année d'édition (écrire les initiales de **sans date** entre crochets **[s.d.]** s'il n'y en a pas);
- nombre total de pages que contient l'article. (Écrire entre crochets les initiales de **non paginé** **[n.p.]** si l'article n'est pas paginé);
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » et la date de consultation entre parenthèses.

Exemples :

Bérubé, Nicolas, «Port obligatoire du soutien-gorge à l'école Robert-Gravel dans le Mile End. Des élèves font reculer la direction », *La Presse*, Montréal, 28 mai 2016, p.A6, [http://eureka-sherbrooke.proxy.ccsr.qc.ca/Pdf/Edition?sourceCode=LA_P], (consulté le 30 mai 2016).

Fortin, Mitchel, « Mourir en toute dignité », *Vie et vieillissement*, vol. 8, n° 3, [s.l.], 2010, p. 43-45, [<http://repere3.sdm.qc.ca/cgi-bin/reptexte.cgi?B088408+PDF>], (consulté le 22 janvier 2013).

Mémoire de maîtrise ou thèse de doctorat en ligne

- Nom de l’auteur;
- prénom de l’auteur;
- titre du mémoire ou de la thèse entre guillemets;
- nom de l’université,
- écrire « sur le site » suivi du nom du site en italique ou souligné, si manuscrit;
- année de la présentation du mémoire ou de la thèse;
- nombre de pages;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » et la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

Hadji, Asmâa, « Les musiques tziganes mises en scène : Construction mémorielle et réappropriation de soi », Université de Montréal, sur le site *Papyrus*, 2015, 106 p.
[https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/12567/hadji_asmaa_2015_memoire.pdf?sequence=4&isAllowed=y], (consulté le 31 mai 2016).

Notes de cours déposées sur LÉA

- Nom du professeur;
- prénom du professeur;
- titre du diaporama entre guillemets;
- titre du cours en italique si au traitement de texte ou souligné si manuscrit;
- écrire « Déposé sur LÉA » suivi de la date.

Exemple :

Bergeron, Liette, « Littérature des femmes », *Littérature québécoise*, déposé sur LÉA, le 3 février 2016.

Enregistrement audio ou vidéo sur Internet

- Nom de l'auteur;
- prénom de l'auteur :
 - si le nom de l'auteur de l'enregistrement n'est pas précisé, classer par ordre alphabétique du titre;
- titre du fichier entre guillemets;
- mettre le type de publication entre crochets;
- écrire « sur le site » suivi du nom du site en italique ou souligné, si manuscrit;
- mettre entre parenthèses la durée en minutes et le format, si c'est disponible;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

De Almeida, Antonio Pierre, « 12 hommes rapaillés - Making of », [vidéo], sur le site *Youtube*, (7,31 minutes), [<http://www.youtube.com/watch?v=Hygegsm4vzg>], (consulté le 12 avril 2012).

Entrevue, conférence ou table ronde vidéo ou audio sur Internet

- Titre de l'entrevue entre guillemets;
- mettre le type de publication entre crochets : [enregistrement audio] ou [enregistrement vidéo];
- écrire « entrevue avec » suivi du nom de la personne interviewée, sa fonction, l'organisme auquel elle est rattachée, si cela n'est pas indiqué dans le titre et si c'est disponible;
- écrire « propos recueillis par » suivi du nom de l'intervieweur dans le cas d'une entrevue ou « animée par » dans le cas d'une table ronde;
- écrire « sur le site » suivi du nom du site en italique ou souligné, si manuscrit;
- mettre entre parenthèses la durée en minutes et le format, si c'est disponible;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Rencontre avec les finalistes du Prix littéraire des collégiens 2012 », [enregistrement audio], entrevue avec Samuel Archibald, Jean-Simon DesRochers, Catherine Mavrikakis, Jocelyne Saucier, Mélanie Vincelette, animée par Tristan Malavoy, sur le site *Radio Spirale*, (112,14 minutes), [<http://radiospirale.org/capsule/rencontre-avec-les-finalistes-du-prix-litteraire-des-collegiens-2012>], (consulté le 10 avril 2012).

Exposition virtuelle ou diaporama sur Internet

- Titre de l'exposition en italique ou souligné, si manuscrit;
- écrire le type de publication entre crochets, soit [exposition virtuelle] ou [diaporama];
- écrire « sur le site » suivi du nom du site en italique, ou souligné, si manuscrit;
- écrire entre parenthèses : Exposition : ville, lieu, durée de l'exposition réelle ou écrire entre crochets [s.d.] si la durée de l'exposition n'est pas disponible;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » et la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

Sans rature ni censure? Caricatures éditoriales du Québec, 1950-2000, [exposition virtuelle], sur le site *Musée virtuel du Canada*, (Exposition : Montréal, Musée McCord, [s.d.]), [http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?R=VE_1924&lang=fr&ex=on], (consultée le 12 avril 2012).

Image sur une page, une revue ou un journal Internet

Lorsque les images ne sont pas signées, faire l'entrée au titre de l'image.

- Nom de l'auteur;
- prénom de l'auteur;
- titre de l'image entre guillemets;
- type d'image entre crochets;
- titre de la publication en italique ou souligné, si manuscrit;
- écrire « sur le site » suivi du nom du site en italique ou souligné, si manuscrit;
- mettre entre parenthèses le format, si c'est disponible;
- adresse complète du site entre crochets;
- écrire « consulté le » ainsi que la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

Michel, Jocelyn, « La chute des bleus », [impression chromogène], sur le site *Voir*, [<http://voir.ca/nouvelles/actualite-en-arts-visuels/2012/04/06/7578-une-exposition-de-guillaume-simoneau-et-jocelyn-michel-au-studio-artv/>], (consulté le 12 avril 2012).

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à la réalisation du *Protocole de présentation des travaux écrits*. Notre gratitude s'adresse d'abord aux membres du Département de français qui ont soutenu notre travail à divers moments, dont Jolyane Arsenault, Marie-Claude Lapalme, Annissa Laplante, Brigitte Langlois, Rachel Mayrand, ainsi que les derniers lecteurs des épreuves, Jean-Philippe Boudreau, Mélanie Coulombe, Antonin-Xavier Fournier et Sylvie Faure, qui ont relevé ici une coquille, là un oubli. Ces chasseurs de maladresses, d'erreurs ont accepté de lire et de commenter de façon constructive et intelligente le travail en devenir de ce guide.

Nous remercions aussi François Cabana, conseiller pédagogique aux technologies, qui dès le début du processus a bien compris le rôle et les besoins précis que devait tenir cet instrument dans le quotidien du corps enseignant et la population étudiante du cégep. De plus, il a su répondre à nos interrogations et nous aider à voir quelle forme prendrait ce protocole. Un merci également à Francine Pelletier, précieuse bibliothécaire du Centre des médias, et à Chantal Daneau, directrice de l'enseignement et des programmes du secteur D, pour leurs commentaires judicieux qu'elles ont émis en cours de réalisation.

Nous sommes aussi redevables aux étudiantes et étudiants qui ont généreusement accepté de prêter leurs travaux servant d'exemples.

Enfin, que toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au *Protocole de présentation des travaux écrits* reçoivent la part de reconnaissance qui leur est due.

Le comité de révision du *Protocole de présentation des travaux écrits* du Cégep de Sherbrooke

Médiagraphie

Entrevue informelle

« L'alimentation dans les écoles », [enregistrement audio], entrevue avec Micheline Viens, diététicienne, CHUS Fleurimont, propos recueillis par Maxime Baillargeon, 25 septembre 2013, Sherbrooke, dans le cadre du cours *Langue et communication*, 12,42 minutes.

Film

Corneau, Alain, *Les mots bleus*, France, 2005, 114 minutes.

Livres

- Baranger, Luc et André Marois, « Biens mal acquis », *Tab'arnaques*, coll. « Littérature d'Amérique », Montréal, Éditions Québec/Amérique, 2011, 256 p.
- Bergeron, Liette et Anne-Marie Pepin, *Littérature québécoise, Anthologie, notes de cours et cahier de méthodologie*, Automne 2012, [s.l.], [s.é.], 2012, 138 p.
- Boulanger, Aline et al., *Construire la grammaire*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1999, 361 p.
- De Villers, Marie-Éva, *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec/Amérique, 2009, 1707 p.
- Durant, Pascal, « Homme de lettres, écrivain, auteur. Déclination sociale d'une fonction symbolique », *La fabrication de l'auteur*, (sous la dir. de Luneau, Marie-Pier et Josée Vincent), [s.l.], Éditions Nota Bene, 2010, p. 71-92.
- Duverger, Maurice, « Le concept de régime semi-présidentiel », *Les régimes semi-présidentiels*, sous la dir. de Maurice Duverger, Paris, PUF, 1986, p. 7-19.
- Ferron, Jacques, « Mélie et le bœuf », *Contes*, [s.l.], Bibliothèque québécoise, 1993, p. 37-55.
- Giguère, Roland, « J'erre », *Forêt vierge folle*, [s.l.], Éditions de l'Hexagone, 1978, 219 p.
- Hugo, Victor, *Le dernier jour d'un condamné*, coll. « Les grands textes », Anjou, CEC, 2012, 221 p.
- Ionesco, Eugène, *Rhinocéros*, coll. « folio », n° 816, [s.l.], Éditions Gallimard, 1959, 246 p.
- Lamartine, Alphonse, « Le lac », *Médiations poétiques*, suivi de *Nouvelles méditations poétiques*, coll. « Poésie », [s.l.], Gallimard, 1981, p. 64-66.

Mayeur, Jean-Marie *et al.* [dir.], *Histoire du christianisme, tome II, libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, Paris, Desclée, 1992, 1172 p.

Molière, *L'avare*, coll. « Littérature », Saint-Laurent, ERPI, 2008, 100 p.

Prévert, Jacques,

« Pater Noster », *Paroles*, coll. « Folio plus classiques », n° 29, [s.l.], Éditions Gallimard, 2004a, p. 63-64.

« Rue de Seine », *Paroles*, coll. « Folio plus classiques », n° 29, [s.l.], Éditions Gallimard, 2004b, p. 65-67.

Quermonne, Jean-Louis, *Les régimes politiques occidentaux*, coll. « Point-Essais », n° 290, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 340 p.

Rosso, Karine, « Victor-Lévy Beaulieu et Ernesto Sábato : auteurs du Quichotte », *Victor-Lévy Beaulieu en comparaison*, sous la dir. de Tremblay, Emmanuelle, coll. « Les cahiers de Victor-Lévy Beaulieu », [s.l.], Éditions Nota bene, 2012, p. 99-132.

Tremblay, Michel, *Les belles-sœurs*, coll. « théâtre », [s.l.], Leméac, 1972, 156 p.

Vallier, Jean, *C'était Marguerite Duras, tome I : 1914-1945*, [s.l.], Librairie Fayard, 2006, 703 p.

Walzer, Michael, *Guerres justes et injustes*, Paris, Éditions Belin, 1999, 496 p.

Œuvres d'art

Paul-Émile Borduas (1905-1960), *Pulsation*, 1955, huile sur toile, 96,6 x 119,3 cm, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada.

Gilles Mihalcean (1946-), *Le Ruisseau*, 1984, technique mixte, 135 x 90 x 100 cm, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada.

Périodiques

Desjardins, Louise, « Jocelyne Saucier : le plaisir d'allumer des feux », *Lettres québécoises*, n° 148, Montréal, Hiver 2012, p. 6-11.

Nadeau, Jessica, « Moreau évoque la fin des cégeps », *Le Devoir* (Montréal), 14 janvier 2013, p. A 2 et A 8.

Références électroniques

- Bergeron, Liette, « Littérature des femmes », *Littérature québécoise*, déposé sur LÉA, le 3 février 2016.
- Bérubé, Nicolas, « Port obligatoire du soutien-gorge à l'école Robert-Gravel dans le Mile End. Des élèves font reculer la direction », *La Presse*, Montréal, 28 mai 2016, p.A6, [http://eureka-sherbrooke.proxy.ccsr.qc.ca/Pdf/Edition?sourceCode=LA_P], (consulté le 30 mai 2016).
- Cégep de Sherbrooke, *Page Facebook du Cégep de Sherbrooke*, (consulté le 11 avril 2012).
- Centre collégial de développement de matériel didactique, [site Internet], [<http://www.ccdmd.qc.ca/>], (consulté le 12 avril 2012).
- Chabot, Denis, (Le monde en images), « Où étiez-vous en 1967? Avez-vous des photos de l'Expo67 à partager sur Le monde en images? », 27 mars 2012, 17 h 20, tweet.
- « Courriel », dans *Le grand dictionnaire terminologique*, sur le site *Office québécois de la langue française*, [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=111089], (consulté le 26 mars 2012).
- De Almeida, Antonio Pierre, *12 hommes rapaillés - Making of*, [vidéo], sur le site « Youtube », 7,31 minutes, [<http://www.youtube.com/watch?v=HygegsM4vzg>], (consulté le 12 avril 2012).
- Despatie, Anne-Louise, « La maladie de Lyme contractée en ville comme à la campagne », sur le site *Radio-Canada*, publié le samedi 28 mai 2016, mis à jour le lundi 30 mai 2016, [<http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2016/05/28/003-lyme-maladie-montreal-region-estrie-mauricie.shtml>], (consulté le 31 mai 2016).
- Dufresne, Jean-Pierre, « Qu'est-ce que l'épreuve », sur le site *Centre collégial de développement de matériel didactique*, [http://www.ccdmd.qc.ca/fr/epreuve_francais/?id=24], (consulté le 12 avril 2012).
- Fortin, Mitchel, « Mourir en toute dignité », *Vie et vieillissement*, vol. 8, n°3, [s.l.], 2010, p. 43-45, [<http://reper3.sdm.qc.ca/cgi-bin/reptexte.cgi?B088408+PDF>], (consulté le 22 janvier 2013).

- Golzio, Vincenzo, « Raphaël (1483-1520) », dans *Encyclopédia universalis*, [<http://www.universalis.fr/encyclopedie/raphael/>], (consulté le 13 novembre 2012).
- Hadji, Asmâa, « Les musiques tziganes mises en scène : Construction mémorielle et réappropriation de soi », Université de Montréal, sur le site *Papyrus*, 2015, 106 p. [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/12567/hadji_asmâa_2015_memoire.pdf?sequence=4&isAllowed=y], (consulté le 31 mai 2016).
- « Je rédige mes références », sur le site *Chercher pour trouver : l'espace étudiant*, [<http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/referenc/index.htm>], (consulté le 16 avril 2012).
- « Justifier du texte dans Word video formation almoudaris », [Enregistrement vidéo], sur le site *Youtube*, (2,15 minutes), [<http://www.youtube.com/watch?v=wdFCIUq5KA0>], (consulté le 22 janvier 2014).
- La boîte à musique*, [cédérom], Montréal et Poitiers, Pandore, Hypérion et Studi, 1997.
- Martin, Éric, « Le droit, la grève et la "dissociété" », *Page Facebook d'Éric Martin*, (consulté le 11 avril 2012).
- Michel, Jocelyn, « La chute des bleus », [impression chromogène], sur le site *Voir*, [<http://voir.ca/nouvelles/actualite-en-arts-visuels/2012/04/06/7578-une-exposition-de-guillaume-simoneau-et-jocelyn-michel-au-studio-artv/>], (consulté le 12 avril 2012).
- Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Épreuve uniforme de français du collégial », [http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/eprv_uniforme/mfrancais.asp], (consulté le 26 mars 2012).
- Québec, ministère de la Justice, [site Internet], [<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/accueil.asp>], (consulté le 22 mars 2013).
- « Rencontre avec les finalistes du Prix littéraire des collégiens 2012 », [enregistrement audio], entrevue avec Samuel Archibald, Jean-Simon DesRochers, Catherine Mavrikakis, Jocelyne Saucier, Mélanie Vincelette, animée par Tristan Malavoy, sur le site *Radio Spirale*, (112,14 minutes), [<http://radiospirale.org/capsule/rencontre-avec-les-finalistes-du-prix-litteraire-des-collegiens-2012>], (consulté le 10 avril 2012).

Sans rature ni censure? Caricatures éditoriales du Québec, 1950-2000, [exposition virtuelle], sur le site *Musée virtuel du Canada*, (Exposition : Montréal, Musée McCord, [s.d.]) [http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?R=VE_1924&lang=fr&ex=on], (consultée le 12 avril 2012).

« Tutoriel WORD 2007: Cours N°18 Comment créer un retrait dans Word », [Enregistrement vidéo], sur le site *Youtube*, (2,46 minutes), [<http://www.youtube.com/watch?v=rcv28ld9nOE>], (consulté le 22 janvier 2014).

« Typographie. Majuscules. Œuvres littéraires et artistiques », dans *Banque de données linguistiques*, sur le site *Office de la langue française*, Gouvernement du Québec, 2002, [http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=majuscule+titre&T3.x=0&T3.y=0], (consulté le 16 avril 2012).

Vian, Boris, *Elles se rendent pas compte*, [livre], 1950, sur le site *Ebooks libres et gratuits*, 96 p., [http://www.ebooksgratuits.com/pdf/vian_elles_se_rendent_pas_compte.pdf], (consulté le 12 avril 2012).

« [Word] Centrer du texte verticalement sur une page », sur le site *Astuces Hebdo*, [<http://www.astuceshebdo.com/2012/04/word-centrer-du-texte-verticalement-sur.html>], (consulté le 22 janvier 2014).

« Zèle », dans *Le petit Robert de la langue française*, [<http://pr.bvdep.com/login.asp?ip=no&info=pr.bvdep.com.pr2012>], (consulté le 11 décembre 2012).

Annexe 1

Exemple de page de présentation avec un seul étudiant

Gertrude Landecker
Technologie du génie civil
groupe 6818

L'aliénation
dans *Les belles-sœurs* et *À toi pour toujours, ta Marie-Lou* de Michel Tremblay

3^e paragraphe de dissertation critique présenté à
M. Georges Turston
Département de littérature et de communication
pour le cours
Littérature québécoise

Cégep de Sherbrooke
16 octobre 2012

Annexe 2

Exemple de page de présentation avec deux étudiants du même programme

Lucie Duchesneau
Nicolas-Félix Lacombe
Techniques de laboratoire : biotechnologies
groupe 1117

Les enzymes

Rapport de laboratoire présenté à
Mme Lucie Bolduc
Département de biologie
pour le cours
Biologie humaine 1

Cégep de Sherbrooke
25 septembre 2012

Annexe 3

Exemple de page de présentation avec des étudiants de programmes différents

Jules Charbonneau
Danse
Clémence Garcia
Techniques de génie mécanique
groupe 6824

Le statut d'immigré dans
Les aurores montréalaises de Monique Proulx

Parcours de lecture présenté à
M. Léopold Léon
Département de littérature et de communication
pour le cours
Écriture et littérature

Cégep de Sherbrooke
29 mai 2012

Annexe 4

**Exemple de page de présentation d'un travail remis
à deux enseignants de départements différents**

Juliette Shakespeare
Arts visuels
groupe 6506

L'art conceptuel

Réflexion présentée à
M^{me} Hortense Gingras
Département de français
et à M. Jacquelin Toulouse
Département d'Arts visuels
pour le cours
Exploration du domaine des arts et des lettres

Cégep de Sherbrooke
15 décembre 2013

Annexe 5

Exemple d'un travail avec un bandeau de présentation et une courte bibliographie mise à la suite du texte

Gertrude Landecker

Technologie du génie civil, groupe 6818

L'aliénation dans *Les belles-sœurs* et *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*, de Michel Tremblay

3^e paragraphe de dissertation critique présenté à M. Georges Turston pour le cours *Littérature québécoise*

16 octobre 2012

Bien que, dans ces deux œuvres, Marie-Louise et Rose ne soient pas aliénées de la même façon par la sexualité, certains personnages éprouvent le même sentiment négatif pour leur vie familiale. De plus, tant les protagonistes masculins que féminins ont la même impression d'aliénation par rapport au travail, car il ne leur apporte aucun contentement personnel. En effet, dans *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*, Léopold vit très difficilement le fait que son emploi lui enlève une partie de son humanité. Ainsi, lorsqu'il se dispute avec son épouse, le désespoir dont il souffre est manifeste : « Léopold. [...] Toute ta tabarnac de vie à faire la même affaire en arrière de la même tabarnac de machine! » (Tremblay, 2007, p. 27) La répétition du sacre « tabarnac » montre l'impuissance du personnage et son manque de mots pour décrire sa vie d'ouvrier. Son travail est si répétitif et si peu stimulant que Léopold l'a pris en horreur. Il souligne aussi, plus loin dans son monologue, qu'il travaille toujours derrière le même poste, ce qui fait qu'il a l'impression de ne plus être un humain en charge d'une « machine », mais bien que c'est elle qui est devenue son maître. Il se

sent alors comme un robot. De tout cela découle son sentiment de perte d'humanité qui provoque son aliénation par le travail. D'une façon semblable, les femmes, dans *Les Belles-Sœurs*, ressentent la même haine pour leur travail quotidien. Pour elles, être femme au foyer est une occupation qui ne leur amène aucune reconnaissance et qui est très difficile. Lorsqu'elles discutent entre elles, elles s'entendent toutes pour dire qu'elles subissent la même situation chaque jour de l'année : « Les quatre autres femmes. [...] Le jeudi et le vendredi, c'est la même chose. J'm'esquinte, j'me désâme, j'me tue pour ma gang de nonos. » (Bergeron et Pepin, p. 84, l.24) Ici, la gradation dans les verbes utilisés montre ce sentiment de vie difficile. Elles travaillent donc beaucoup et c'est dur physiquement – le lavage à la main, les courses à pied, etc. –, au point qu'elles ont l'impression de se tuer à la tâche. Pire, elles le font « pour [leur] gang de nonos », c'est-à-dire leur famille, qui est totalement ingrate de tout ce qu'elles accomplissent pour elle, d'où le terme péjoratif « nonos ». Les femmes ont alors le sentiment d'être asservies par leur rôle social. Bref, le travail prend la forme d'une aliénation pour les personnages d'*À toi pour toujours, ta Marie-Lou* et des *Belles-Sœurs*, sensation qui provient de leur manque de satisfaction personnelle.

449 mots

Bibliographie

Bergeron, Liette et Anne-Marie Pepin, *Littérature québécoise, Anthologie, notes de cours et cahier de méthodologie*, Automne 2012, 138 p.

Tremblay, Michel, *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*, coll. « Actes Sud- Papiers », [s.l.], Léméac, Actes Sud, 1971, 2007, 53 p.

Annexe 6

Exemple de citation longue dans un texte narratif

[...]

La guerre peut être justifiée si, et seulement si, certaines normes sont honorées dans le déclenchement, le déroulement et l'achèvement d'une guerre.

Michael Walzer explique d'ailleurs très clairement cela :

Il y a deux aspects à la réalité morale de la guerre. La guerre est toujours jugée deux fois, tout d'abord en considérant les raisons qu'ont les États de faire la guerre, ensuite en considérant les moyens qu'ils adoptent. Le premier jugement implique un qualificatif : nous disons que telle guerre est juste ou injuste. Le second jugement concerne la modalité de la guerre : nous disons qu'elle est menée justement ou injustement. Les chroniqueurs médiévaux exprimaient cette différence par l'usage d'une préposition; ils distinguaient le *jus ad bellum*, la justice dans la guerre, du *jus in bello*, la justice durant la guerre. (Walzer, 1999, p. 57)

Autre fait intéressant relevé par McMahan, la théorie de la guerre juste est une anomalie dans le domaine de l'éthique contemporaine puisque, dans son ensemble, elle est admise comme correcte par à peu près tous les philosophes (Goodin, 2007, p. 669). McMahan la critique toutefois en mentionnant qu'elle est trop souvent tenue pour acquise et qu'elle est parfois utilisée à tort et à travers sans être remise en cause. Pourtant, force est de constater que cette théorie permet de composer avec la nature humaine. En effet, contrairement aux pacifistes, l'approche moraliste validerait l'entrée en guerre d'une nation à des fins de défense, ce qui peut être essentiel, dans un monde où tous ne se troublent pas l'esprit par des considérations éthiques.

Annexe 7

Exemple de citation longue en poésie

Le thème de la nature est une première caractéristique du courant romantique. En fait, après la Révolution française, dépossédés, anéantis, les écrivains romantiques font de la nature le lieu par excellence où ils évoquent des souvenirs. Une impression de communion se développe alors entre l'homme et ce cadre champêtre privilégié lequel, par son atmosphère tranquille, est propice à l'exaltation des sentiments. Dans l'œuvre étudiée, « Le lac » de Lamartine, la nature est vue comme un témoin et la consolatrice du poète de même qu'une gardienne du souvenir.

D'abord, la nature est le témoin et la consolatrice des états d'âme du poète :

Ô lac! l'année à peine a fini sa carrière;
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde! Je viens seul m'asseoir sur cette
pierre

Où tu la vis s'asseoir!

Tu mugissais ainsi sous ces roches
profondes,
Ainsi tu te brisais sur leurs flancs
déchirés,
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes

Sur ses pieds adorés (Lamartine, 1981, p. 64, v. 5-12).

Par l'utilisation de la personnification, ce dernier s'adresse au lac comme à un confident. Il lui partage ses sentiments en le considérant comme un ami. Le lac devient donc celui à qui l'auteur exprime son désarroi et auprès duquel il trouve réconfort et apaisement.

Annexe 8

Exemple de citation longue pour une pièce de théâtre. Indiquer les noms des personnages au début de la réplique, comme cela est écrit dans l'œuvre. Il faut aussi transcrire les didascalies telles qu'elles sont, c'est-à-dire qu'elles doivent être en italique, si le travail est au traitement de texte, et soulignées, s'il est manuscrit.

- Valère : Il est vrai. Cela ferme la bouche à tout, sans dot. Le moyen de résister à une raison comme celle-là ?
- Harpagon : *Il regarde vers le jardin.* Ouais. Il me semble que j'entends un chien qui aboie. N'est-ce point qu'on en voudrait à mon argent ? Ne bougez, je reviens tout à l'heure ?
- Élise : Vous moquez-vous, Valère, de lui parler comme vous faites ?
- Valère : C'est pour ne point l'aigrir, et pour en venir mieux à bout. Heurter de front ses sentiments, est le moyen de tout gâter; et il y a de certains esprits qu'il ne faut prendre qu'en biaisant; des tempéraments ennemis de toute résistance; des naturels rétifs, que la vérité fait cabrer, qui toujours se raidissent contre le droit chemin de la raison, et qu'on ne mène qu'en tournant où l'on veut les conduire. Faites semblant de consentir à ce qu'il veut, vous en viendrez mieux à vos fins, et ... (Molière, 2008, p. 24-25)

Annexe 9

Exemple de citation longue avec dialogue dans un roman. Notez que les noms des personnages ne doivent pas apparaître.

[...] Le curé remarque le malaise de son ouaille :

Quand il se fut assis le curé lui aperçut la face : soucieux il le trouva.

— Soucieux, non. Dites plutôt que je suis faible.

— Eh quoi! Tu prends de l'âge.

— Cela se peut, mais l'âge n'est pas seul : depuis un mois je ne mange que de la boëtte et de l'herbe.

— Non!

— Oui, de la boëtte et de l'herbe. (Ferron, 1993, p. 44)

Annexe 10

Citation tronquée avec modification du temps de verbe

Même Ferron qui selon Beaulieu, est le seul qui ait écrit une épopée parfaitement réussie, doit composer avec la méconnaissance du passé et l'absence d'un héros d'envergure (Beaulieu, cité par Nepveu, 1983 : 48). Si dans *Don Quichotte de la démanche*, Beaulieu se sert du chevalier à la Triste Figure pour légitimer ces écrivains (rappelons que le Quichotte fait procession rue Sainte-Catherine aux côtés de Ferron, Miron et Ducharme), cela n'empêche pas qu'« ils ne so[ie]nt reconnus de personne et que piétons et moteurs leur passent sur le corps. » (Beaulieu, 2001c, p. 320) Comme si tout était mort, « tout é[tait] finalement devenu à l'image de ce pays, une extrême dérision, si extrême dérision qu'elle ne p[ouvait] même pas être tragique, car toute grandeur lui a[vait] été enlevée [...] comme s'il fallait vraiment que tout reste en l'air [...] prisonnier de sa transparence et de la solitude. » (2001c, p. 348) Bref, comme si le « manque d'être » du pays et son absence de figure mythique, de tragique, empêchaient le peuple québécois d'avoir de véritables écrivains nationaux lus et respectés par leur propre société.